

## LA FFCEL «POUR» LE DROIT DE VOTE DES RÉSIDENTS ÉTRANGERS

**La Fédération des Femmes Cheffes d'Entreprises au Luxembourg (FFCEL) soutient l'initiative d'élargissement du droit de vote législatif aux résidents étrangers. Trois membres du Conseil d'administration de la Fédération partagent leur point de vue sur une intégration politique réussie.**

La loi fondamentale luxembourgeoise pourrait changer d'ici au début de l'année prochaine pour accorder le droit de vote aux résidents étrangers lors des élections législatives, voire leur permettre d'être élus à la Chambre des députés. La participation politique de non-citoyens au niveau national créerait un cas unique en Europe.

Selon Sonia Hoffmann, cette initiative est à la mesure de la situation exceptionnelle du Grand-Duché. «Dans notre pays, 43 % de la population n'est pas luxembourgeoise. Les étrangers participent à la création de richesse, ils ont le droit de décider de ce qu'on fait de cet argent, estime la fondatrice de Darjeeling Consulting. «Politiquement, on prive l'Etat de la moitié de sa population et de la moitié de ses idées, renchérit Dominique Nemery. La participation politique des résidents étrangers provoquerait un afflux d'idées défendues tant par les partis existants que par de nouveaux partis, suggère la directrice d'Excellia Consult. Cela ferait changer la politique actuelle orientée vers l'électorat luxembourgeois, composé en majorité de fonctionnaires.»

Concilier les parties économiquement et politiquement actives de la population paraît tout à fait logique, à condition que tout le monde soit logé à la même enseigne. «Si le vote est obligatoire pour les citoyens luxembourgeois, celui des étrangers ne peut pas être volontaire», rappelle Claudine Schmitt, fondatrice de l'entreprise Wellbeing at work.

### «La question centrale, c'est susciter l'intérêt de la population»

Par ailleurs, l'élargissement du droit de vote aux résidents étrangers pourrait même créer un précédent et représenter un pas en avant dans l'intégration européenne. «Habituellement, le Grand-Duché regarde les autres pays européens avant d'agir. Là, ce serait à nous d'initier le changement et de dire 'Nous l'avons fait et ça marche!'» précise Dominique Nemery.

«Néanmoins, tempère Claudine Schmitt, «la question centrale, c'est de susciter l'intérêt de la population.» Après le fiasco des élections communales et européennes de 2009, Sonia Hoffmann reste sceptique concernant la participation potentielle des étrangers au débat politique. «Même moi qui suis Luxembourgeoise et parle la langue, je ne prends pas le temps de lire tous les tracts et de suivre tous les meetings. Il faut vraiment être passionné pour ça.» Or, sans comprendre la langue, difficile de suivre le débat politique en luxembourgeois. Dès lors, obtenir le droit de vote ne changerait pas grand-chose.

### «La langue est une barrière à l'intégration politique»

De nationalité belge et résidente depuis presque 15 ans, Dominique Nemery n'est pas de cet avis. Elle n'a pas tardé à faire valoir son droit de vote. «Dès que j'ai pu m'inscrire sur les listes pour les élections communales et européennes, je l'ai fait. Si je pouvais m'inscrire aux élections législatives, je le ferais. Je me suis renseignée sur la double nationalité, mais il faut trouver le temps pour les cours de langue.»

«A la FFCEL, on est toutes pour que cette initiative aboutisse, rappelle Sonia Hoffmann, mais la langue reste une barrière pour participer au débat politique.»

A terme cependant, les étrangers ont autant leur rôle à jouer que les politiciens en place. «Si les étrangers sont inscrits sur les listes électorales, les politiciens devront modifier leur programme pour obtenir leur voix». En politique, c'est aussi simple que ça.

La Fédération des Femmes Cheffes d'Entreprise au Luxembourg compte 42 % de Luxembourgeoises parmi ses 180 membres. Belges, Françaises et Allemandes représentent à elles seules 44 % des 16 nationalités représentées dans l'association.